



Interpellation de M. DESMET : Les cadeaux de fête des mères et des pères.

M. Desmet signale que des parents récemment croisés ont exprimé leur étonnement de ne pas avoir reçu cette année le traditionnel cadeau à l'occasion des fêtes des mères et des pères. Il précise qu'il s'agit de parents d'un enfant fréquentant un établissement scolaire communal.

M. Desmet s'est ensuite renseigné auprès d'autres parents d'élèves de l'enseignement communal et le résultat est identique : il n'y a pas de cadeaux.

L'opportunité de ce type de cadeau a été souvent discutée dans de nombreux cénacles, notamment en lien avec l'évolution des familles, certains interdits philosophiques et religieux et même la référence pétainiste.

La composition socioculturelle des familles qui composent la commune est plurielle. Ecolo-Groen a toujours souhaité mettre au premier plan les droits des enfants et des jeunes, s'attacher au bien-être des parents tout comme rencontrer les réalités des familles monoparentales ou homoparentales.

Depuis des années, des écoles y réfléchissent et tentent d'installer certaines adaptations (par exemple, la fête des parents). Qu'en est-il des écoles communales ucloises ?

Une décision relative à ce sujet a-t-elle été arrêtée au sein de notre Pouvoir organisateur ? Si c'est le cas, elle pourrait ou devrait apparaître dans le projet d'établissement de chaque école. Le cas échéant, une communication précise a-t-elle été transmise aux parents ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que la discussion sur l'opportunité des cadeaux de fête des mères et de fête des pères a déjà été entamée au sein de l'enseignement communal, et ce d'autant plus que depuis deux ans, suite à la modification du calendrier scolaire, la fête des mères tombe à la fin des vacances de printemps. Pour beaucoup d'écoles, ceci a été l'élément déclencheur d'une réflexion tendant vers la suppression des cadeaux de fête des mères et de fête des pères.

Outre les familles homoparentales et recomposées, il y a aussi des familles dont l'un des parents est décédé. Mme l'Echevin Gol-Lescot souligne aussi la présence sur le territoire uclois de nombreux centres d'accueil dont les enfants hébergés fréquentent les écoles communales sans avoir un père ou une mère pour s'occuper d'eux.

Les réactions ont été diverses selon les établissements scolaires. Certaines écoles ont instauré une « fête des parents ». D'autres – et Mme l'Echevin Gol-Lescot trouve personnellement qu'il s'agit de l'initiative la plus sympathique – ont instauré la « fête des personnes que j'aime », qui s'intercale en général entre la fête des mères, située durant les vacances scolaires, et la fête des pères, et à l'occasion de laquelle les enfants réalisent deux petits bricolages.

Au sein du réseau communal uclois, il n'y a plus qu'une seule école qui organise les cadeaux de fête des mères et des pères selon le schéma traditionnel tel qu'on l'a connu autrefois.

Ayant fait le tour de l'ensemble des écoles, Mme l'Echevin Gol-Lescot envisage de proposer peut-être une généralisation de la fête des personnes qu'on aime.

Presque toutes les écoles ont effectué une communication sur ce sujet.

Mme l'Echevin Gol-Lescot estime cependant que les modalités de la fête des mères et de la fête des pères ne doivent pas être intégrées en tant que telles dans le projet scolaire des différents établissements.

M. Desmet estime que la réflexion qu'il a initiée pourrait être appliquée à d'autres événements tels que par exemple la Noël, la Saint-Nicolas...

Par ailleurs, il faut être conscient du fait que les parents ne lisent pas toujours les communications qui leur sont fournies.

Les bricolages réalisés pour confectionner les cadeaux permettent aux enfants de faire preuve de créativité. C'est d'autant plus précieux que la créativité et l'imagination sont moins sollicitées de nos jours.

Mme l'Echevin Gol-Lescot reconnaît que la confection du cadeau se limite parfois pour l'enfant à mettre une photo ou à écrire quelques mots sur un objet tout fait.

Néanmoins, on revient à présent à l'idée de promouvoir des bricolages plus personnels.